

Bienvenue



à Voreppe

Sommaire



Voreppe en bref p.4

Conseil municipal p.5/6

Equipements culturels p.7

Equipements sportifs p.8

Petite enfance p.9

Jeunesse p.10

Seniors p.11

Vie quotidienne p.12/15



Je suis heureux de vous accueillir à Voreppe.

Ce livret d'accueil conçu à l'attention des nouveaux arrivants propose des informations pratiques relatives à la ville de Voreppe, son Conseil municipal, ses équipements culturels et sportifs, sa petite enfance, sa jeunesse, ses seniors, sa vie quotidienne et des numéros utiles.

Tous ces renseignements sont repris et détaillés dans d'autres plaquettes que la commune met à votre disposition : guide pratique de la ville, guide des associations, plaquette culturelle, magazine municipal...

Je souhaite ainsi qu'ils vous permettent de mieux connaître et apprécier votre ville.

Bienvenue à Voreppe !

Jean Duchamp
Maire de Voreppe

Voreppe en bref

Un certain art de vivre

Historiquement, Voreppe s'est développée à partir du Bourg Ancien, blotti autour de l'église romane, en bordure de la Roize.

Puis, petit à petit, de nombreux quartiers se sont créés donnant à la ville son caractère actuel, à la fois rural et urbain. Racin et Saint-Nizier, sur la route de Chalais, la Malossane sur celle de Pommiers sont les hauts quartiers de Voreppe.



Au Nord-Ouest, en direction de Centr'Alp, le parc économique de Voreppe-Moirans, on trouve les Balmes, le Champ de la Cour, les Portières et le quartier de la Poste (ainsi nommé en raison de la présence ancienne d'un relais de poste).

Situation géographique

Commune de l'Isère

Canton de Voiron

9 564 habitants (recensement 1999)

Une superficie de 2864 ha.

Au pied de deux massifs :

- La Chartreuse (2087 m) à l'Est,

- Le Vercors (2341 m) à l'Ouest

251 m d'altitude moyenne.

(point culminant : Les Bannettes à 1600 m).

Distances :

Voreppe/Voiron : 11 km

Voreppe/Grenoble : 15 km

Voreppe/Lyon : 90 km

Voreppe/Chambéry : 60 km

Le Conseil municipal



Jean Duchamp
Maire de Voreppe



Michel Mollier
4^e adjoint, chargé
de l'aménagement
du territoire
et de l'urbanisme



Pascale Lujan
5^e adjointe, chargée de
la petite enfance et de
la jeunesse

Les adjoints



Marie-Sophie
Friot-Neubert
1^{ère} adjointe, chargée
de la vie locale



Alain Donguy
6^e adjoint, chargé de
l'environnement
et du développement
durable



Michel Berger
2^e adjoint, chargé
des finances et
de la coordination
budgétaire



Salima Ichba
7^e adjointe, chargée de
la citoyenneté et de la
communication



Fabienne Sentis
3^e adjointe, chargée
de la solidarité,
de l'action sociale
et de l'emploi



Etienne Ragot
8^e adjoint, chargé
du scolaire

Conseillers municipaux délégués



Louis Chenevas-Paule
Conseiller municipal
délégué à la culture
et au patrimoine



Valérie Barthel
Conseillère municipale
déléguée
à l'intercommunalité



François Martin
Conseiller municipal
délégué au suivi
des travaux et
à la prévention
des risques

Conseillers municipaux

Valérie Guérin
Laurent Godard
Agnès Martin-Bigay
Julien Cornut
Agnès Mallet
Raphaëlle Bourgain
Sandrine Miotto
Cédric Franco
Cathie Rivoire
Jean-Jacques Thilliez
Anne Gérin
Olivier Goy
Monique Deveaux
André Naegelen
Chantal Rebeille-Borgella
Jean-Claude Blanchet

Permanences des élus

Jean Duchamp reçoit sur rendez-vous
(04 76 50 47 18).

Marie-Sophie Friot-Neubert, 1^{ère} adjointe
chargée de la vie locale, reçoit en Mairie le
mardi de 16 heures à 18 heures ou sur
rendez-vous (04 76 50 47 31).

Michel Berger, 2^e adjoint chargé des
finances et de la coordination budgétaire,
reçoit sur rendez-vous en Mairie (04 76
50 47 05).

Fabienne Sentis, 3^e adjointe chargée de la
solidarité, de l'action sociale et de l'emploi,
reçoit sur rendez-vous de 17 heures à 18 h 30
le 1^{er} jeudi de chaque mois en Mairie et le
3^e jeudi à Bourg-Vieux.

Michel Mollier, 4^e adjoint chargé de l'aména-
gement du territoire et de l'urbanisme,
reçoit sur rendez-vous le mardi de 17 heures à
19 heures en Mairie (04 76 50 47 34).

Pascale Lujan, 5^e adjointe chargée de la
petite enfance et de la jeunesse reçoit en
Mairie le mardi de 16 heures à 18 heures
sur rendez-vous (04 76 50 87 87).

Alain Donguy, 6^e adjoint chargé de l'envi-
ronnement, reçoit sur rendez-vous le
mardi de 17 heures à 19 heures en Mairie
(04 76 50 47 34).

Salima Ichba, 7^e adjointe chargée de la
citoyenneté et de la communication, reçoit en
Mairie le mardi de 16 heures à 18 heures
sur rendez-vous (04 76 50 47 23).

Etienne Ragot, 8^e adjoint chargé du
scolaire, reçoit le lundi de 17 heures à 18 h 30
en Mairie (04 76 50 47 62).

Jean-Louis Chenevas-Paule, Conseiller
municipal délégué à la culture, reçoit en
Mairie le mardi de 16 heures à 18 heures
sur rendez-vous (04 76 50 47 61).

Les équipements culturels

La médiathèque Stravinski

Horaires d'ouverture

mardi, de 14h à 19h

mercredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

samedi, de 14h à 17h (fermeture les samedis de Pâques, Pentecôte).

Médiathèque Stravinski

17 rue Igor Stravinski

Tél. 04 76 56 63 11

Mél : mediatheque@ville-voreppe.fr

L'école municipale de musique

Ecole municipale de musique

Place Armand Pugnot

Tél. 04 76 50 81 84

La Villa des Arts

L'espace Louis Christolhomme

Deux salles pour accueillir de nombreuses expositions tout au long de l'année (peinture, sculpture, photographie...).

Villa des Arts

169 rue de Charnècle

Espace Louis Christolhomme

Hôtel de ville, 1 place Charles de Gaulle

Renseignements : 04 76 50 47 61

Le cinéma municipal

Des films en sortie nationale, soirées à thème, ciné-débat, ciné-concert...

Cinéma "Art et Plaisirs"

Place Armand Pugnot

Tél. 04 76 50 02 09

www.voreppe.fr



Les équipements sportifs

La piscine municipale "Les Bannettes"

Chemin des Buis
Tél. 04 76 50 03 38

L'ensemble sportif Ernest Pignégu

Complexe Sportif
548 Rue de Bourg-Vieux
Tél. 04 76 50 02 88.

Espace sportif et de loisirs de l'Arcade

Salle sportive et polyvalente avec gradins
Place de l'Europe
Tél. 04 76 56 74 42.

Les terrains de boules

- Gradins de la Véronnière (2 terrains de 4 jeux pour la boule lyonnaise).

L'espace Maurice Vial

Espace polyvalent avec boulodrome (8 jeux couverts) et mur d'entraînement pour le tir à l'arc.
Avenue Honoré de Balzac.



Petite enfance

Espace Voreppe Enfance

Voreppe dispose d'une structure "multi-accueil" :

- d'un accueil permanent ou régulier (crèche),
- d'un accueil temporaire ou occasionnel (halte-garderie),
- d'un relais assistantes maternelles

L'accueil régulier ou permanent :

55 places d'accueil régulier quotidien pour les enfants dont les deux parents travaillent. Tarif en fonction des ressources du foyer.

Horaires : 7h15 à 18h30.



L'accueil temporaire ou occasionnel :

15 places d'accueil de façon discontinue : de 3h minimum consécutives par passage et d'une journée au maximum par semaine. Tarif en fonction des ressources du foyer.

Horaires : 8h30 à 17h30.

Espace Voreppe Enfance

110 rue des Tissages

Tél. 04 76 50 87 87

Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.)

Le Relais d'Assistants Maternelles est à la fois un lieu d'informations et d'échanges pour les assistantes maternelles et les familles.

Relais Assistants Maternelles

110 rue des Tissages

Tél. 04 76 50 87 89

Jeunesse



Ecoles maternelles

Ecole Debelle
65, chemin des Buisnières
Direction : 04 76 50 21 73

Ecole Jean Achard
110, impasse Arthur Rimbaud
Direction : 04 76 47 13 81

Ecole Stendhal
213, rue Beyle Stendhal
Direction : 04 76 50 04 58

Ecole Stravinski
560, rue de Bourg-vieux
Direction : 04 07 50 20 33

Ecoles Élémentaires

Ecole Debelle
72, avenue Henri Chapays
Direction : 04 76 50 09 93

Ecole Jean Achard
280, rue Jean Moulin
Direction : 04 76 50 27 97

Ecole Stendhal
135, rue Beyle Stendhal
Direction : 04 76 50 21 85

Ecole Stravinski
620, rue de Bourg-vieux
Direction : 04 76 50 28 73

Enseignement secondaire

Collège André Malraux
Place Georges Brassens
Tél. 04 76 50 07 07

Lycée Pierre Beghin
76 rue de la Roche-Brune - Moirans
Tél. 04 76 35 75 00

Enseignement Privé

Ensemble scolaire catholique
" Les portes de Chartreuse " :

Collège privé
367, avenue Stalingrad
Tél. 04 76 50 24 96

Lycée professionnel et technologique
Privé

387, avenue Stalingrad
Tél. 04 76 50 25 73

Enseignement spécialisé

I.M.E. - Institut Médico-Educatif
La Gachetière
Tél. 04 76 50 80 03

A.P.F. - Centre de formation
professionnelle des Paralysés de France
Chemin Malsouche, Le Chevalon
Tél. 04 76 50 00 90

Seniors

Les structures d'accueil

"La Maison"

137 avenue Henri Chapays
Tél. 04 76 50 29 42

La Résidence Charminelle

Renseignements et dossiers :
FLPA Charminelle
64 avenue Honoré de Balzac
Tél. 04 76 50 21 65



Les services

Le portage des repas à domicile

Le service de restauration à domicile propose des menus équilibrés et variés. Ils sont livrés froids.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS - 1 place Charles de Gaulle -
Tél. 04 76 50 81 26.

L'aide à domicile aux personnes âgées et handicapées

Inscriptions et dossiers de prise en charge auprès du CCAS
1 place Charles de Gaulle - Tél. 04 76 50 81 26

Les soins à domicile

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASSAD
40 rue Mainssieux - 38511 VOIRON - Tél. 04 76 93 17 73.

La téléalarme

Se renseigner auprès du CCAS - 1 place Charles de Gaulle - Tél. 04 76 50 81 26.

Le bilan de santé prévention

Pour les dossiers d'inscriptions, s'adresser au CCAS 1 place Charles de Gaulle
Tél. 04 76 50 81 26.

Vie quotidienne

L'emploi

Le Relais Emploi

Le Relais Emploi met à disposition des demandeurs d'emploi les moyens administratifs et matériels nécessaires à leurs démarches et les aident dans leurs recherches.

CCAS

1 place Charles de Gaulle

Tél. 04 76 50 81 26

Communauté du Pays Voironnais : Maison de l'Emploi

C'est une structure intégrée et ouverte qui rassemble en un même lieu des compétences complémentaires en matière d'emploi et de formation.

Elle assure des permanences tous les jeudis du mois, de 14 heures à 17 heures au :

CCAS

1 place Charles de Gaulle

38340 Voreppe

Prendre rendez-vous au 04 76 50 81 26

Maison de l'Emploi

40 rue Mainssieux

38500 Voiron

Tél. 04 76 93 17 18

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

Agence de Voiron

81 avenue Franklin Roosevelt

38500 Voiron

Tél. 04 76 66 13 62

L'association Adéquation

L'association Adéquation de la Communauté du Pays Voironnais est un outil d'insertion par l'économie.

Association Adéquation

Communauté du Pays Voironnais

40 rue Mainssieux

38 500 Voiron

Tél. 04 76 93 17 17

Le Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse est installé dans les locaux de la médiathèque Stravinski :

17 rue Igor Stravinski

Tél/Fax : 04 76 50 14 58

Email : pij@ville-voreppe.fr

L'Espace Femmes

L'Espace Femmes est ouvert à tous et toutes. Il propose une large documentation, un espace convivialité ainsi que de nombreuses animations. L'accès à l'Espace Femmes est gratuit, toutefois certaines activités sont payantes.

Espace Femmes

24, allée des bruyères

Tél. 04 76 50 61 25

Point Handicap Info 38

Il s'agit d'un guichet d'accueil, d'information et d'orientation pour toutes les démarches liées au handicap (logement, travail santé, transport ...).

Renseignement au CCAS

Tél : 04 76 50 81 26

Vie quotidienne

Transports

Voreppe possède de nombreuses infrastructures de communication qui la placent en prise directe sur l'extérieur. A proximité de deux aéroports pour les vols intérieurs et internationaux, Voreppe est située à 30 min de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et à 45 min de Lyon-Saint-Exupéry.

A 15 min du centre de Grenoble, Voreppe se trouve au carrefour d'un maillage autoroutier dense et moderne. A la porte de l'A48 Grenoble-Lyon et de l'A49 Grenoble-Valence, Voreppe bénéficie aussi d'une desserte sur la Chartreuse.

TER

Le train express régional (TER) est une desserte ferroviaire qui circule entre l'agglomération grenobloise et le pays voironnais.

Voreppe à 10 min de Grenoble est à moins de 15 min de Voiron, un départ toutes les 20 à 30 min aux heures de pointe (entre 6 heures et 9 heures et 16 h45 et 19 h 30), une quarantaine de dessertes par jour dans les deux sens Grenoble-Rives, des formules d'abonnements particulièrement intéressantes...

Le TER est un moyen de transport rapide, sûr et économique.

**Pour tous renseignements : Gare de Voreppe, rue de Beauvillage 38340 Voreppe
SNCF : 36 35**

Ouverte tous les jours de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 18h 15 (sauf samedis, dimanches et jours de fêtes).

Cars

Voreppe est desservie par la ligne de transport en commun " Express Vizille-Grenoble-Voreppe ". Gérée par le réseau Transisère, sous l'autorité du Conseil général de l'Isère, cette ligne dessert notamment Voreppe place et la gare.

Par ailleurs, la commune est desservie par le réseau de transports du Pays Voironnais. Les lignes " W ", " K " et " B2 " permettent une desserte d'une grande partie du territoire communal ; les lignes " W " et " K " relient Voreppe à Voiron.

A noter :

- la ligne " W " est en correspondance avec la ligne " Express Vizille-Grenoble-Voreppe ".
- la ligne " K " ne fonctionne qu'en période scolaire.
- la ligne " B2 " dessert également Centr'Alp, et est en correspondance continue avec la ligne " B1 " pour assurer la desserte de Voiron. Cette ligne " B2 " assure également une correspondance avec le réseau TAG et TER pour Grenoble.

Pour tous renseignements : - Gare routière de Voiron 04 76 05 03 47 ou www.Paysvoironnais.com

- Allo Transisère 0820 08 38 38 ou www.transisere.fr Gare routière de Grenoble

Liaisons piétonnes et cycles

Même si la majorité des déplacements s'effectue en voiture particulière ou en transports collectifs, la Ville ne néglige pas pour autant les piétons. L'aménagement de cheminements piétonniers et de trottoirs est constamment développé pour faciliter la mobilité des piétons.

Un réseau complet de pistes cyclables permet également de se déplacer en deux-roues de Voreppe à Grenoble.

Marchés

Marché de Voreppe :

le vendredi matin, place Armand Pugnot.

Marché du Chevalon de Voreppe :

le mercredi matin, dans la cour de l'école primaire Stendhal.



La Mairie

1 place Charles de Gaulle
BP 147 - 38343 Voreppe cedex
Tél : 04 76 50 47 47
Fax : 04 76 50 47 48

Horaires d'ouverture au public :
lundi, mercredi, jeudi et vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
mardi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

Le CCAS

1 place Charles de Gaulle
Tél. 04 76 50 81 26
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h. Fermé le jeudi matin.

Centre technique municipal (CTM)

139, rue du peuil
Tél : 04 76 50 75 20

Des permanences concernant
la consultance architecturale, les
retraites (CRAM), la consultance
juridique, le contrôleur fiscal... ont lieu
chaque mois à l'hôtel de ville.

Renseignements : 04 76 50 47 47,
sur le voreppe écho,
sur le Voreppe Emoi
ou sur www.vorppe.fr

Les autres équipements municipaux

Espace Voreppe Enfance : 04 76 50 87 87
Relais d'Assistantes Maternelle :
04 76 50 87 89
Espace Femmes : 04 76 50 61 25
Centre aéré de la Rigonnière :
04 76 50 28 92
Médiathèque Stravinski :
04 76 56 63 11
Cinéma Art et Plaisirs : 04 76 50 02 09
Villa des Arts : 04 76 56 79 27
Ecole de musique : 04 76 50 81 84
L'Arcade : 04 76 56 74 42
Ensemble sportif Ernest Pignégué :
04 76 50 02 88
Centre médico-sportif : 04 76 56 76 20
Piscine "Les Bannettes" : 04 76 50 03 38
Salle Armand Pugnot : 04 76 50 81 77
Salle du Chevalon " Marius Locatelli " :
04 76 50 22 74

Numéros utiles

Mairie : 04 76 50 47 47
Gendarmerie : 04 76 50 22 17
ou directement le 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
SMUR : 04 76 67 15 18
Hôpital de Voiron : 04 76 67 15 15
Gare de Voreppe : 04 76 50 11 14
Poste de Voreppe : 04 76 50 05 53
Trans'Isère : 08 20 08 38 38

Document réalisé par le service Communication de la ville de Voreppe
Imprimé sur papier recyclé

